

VIGILANCE CAMBRIOLAGES



En automne, quand la durée du jour diminue alors que la durée de la nuit augmente, les cambrioleurs distinguent plus facilement si les maisons ou les appartements semblent inoccupés. Entre septembre et mars, on constate une augmentation des cambriolages dits « du crépuscule » commis dans des lieux privés.

Par conséquent, la police rappelle les mesures de préventions adéquates.

En effet, le risque de cambriolage peut être considérablement réduit sans grand effort :

- Ne laissez pas vos valeurs à portée de main
- Simulez une présence
- Verrouillez systématiquement portes et fenêtres
- Ne cachez jamais vos clés à l'extérieur
- Informez vos voisins de votre absence
- Videz votre boîte à lettres
- Ne signalez pas votre absence sur les réseaux sociaux
- Appelez le 117 en cas de cambriolage ou de suspicion

Des informations détaillées sur la prévention contre les cambriolages sont disponibles sur le site internet suivant : <https://www.skppsc.ch/fr/sujets/cambriolage/>